



## Protocole sanitaire - Accueil du public Groupe scolaire A partir du 9 février 2021 Site du Mont-Gros à Nice

*Ce protocole pourra être modifié en cas d'évolution des mesures sanitaires dues à l'épidémie.*

### **Préalable : Définition « Groupe Scolaire » :**

- Tous les groupes scolaires de la maternelle au lycée sont considérés comme une entité étant donné qu'ils évoluent ensemble.
- Par contre, les groupes d'étudiants du supérieur sont considérés comme des groupes d'adultes et donc extra-scolaires, et doivent donc se référer au protocole pour les groupes d'adultes.
- L'ensemble des structures périscolaires où les enfants évoluent en groupe sont aussi considérés comme une entité. (Centre de loisirs, école de langue.)

### **Jauge :**

- L'accueil des groupes scolaires peut se faire par classe entière, mais selon le nombre d'élèves, nous pourrions être amenés à diviser la classe en plusieurs groupes, de manière à favoriser la distanciation physique.
- L'accueil des groupes scolaires sera réalisé par un médiateur scientifique.
- Le nombre d'accompagnateurs est limité à son strict minimum légal.

### **Conditions sanitaires d'accueil :**

- Adaptation du circuit de visite
- Nettoyage des locaux, des équipements, des surfaces contacts et des toilettes tous les matins.
- Equipement du personnel en fourniture de protection (gel, masque « grand public » de catégorie 1, produits de nettoyage...)
- Mise en place de gel hydro-alcoolique sur le parcours de visite et serviette en papier jetable pour le séchage des mains aux toilettes
- Port du masque « grand public » de catégorie 1 obligatoire pour le personnel,
- Outils de communication (micro et sono portable, talkie-walkie)
- Distanciation physique de sécurité de 1 mètre entre chaque participant, et organisation de celle-ci lorsqu'elle est matériellement possible.  
NB : Celle-ci ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe.
- Contrôle de la jauge et sécurisation des flux des groupes par l'inscription obligatoire

- Rappel des mesures sanitaires à respecter par de l'affichage sur place et par mail avant la visite.
- Sens de circulation
- Vigilance particulière des médiateurs dans les espaces de circulation étroits (escaliers et couloirs) afin de ne pas faire se croiser les groupes.
- Les portes resteront ouvertes ou seront tenues ouvertes afin d'éviter et de multiplier les contacts sur les poignées.
- Rappel aux groupes par mail qu'en cas de symptômes ou de doute qu'ils doivent ne pas venir et annuler leur inscription.
- Mesures prises en cas de personne présentant des symptômes au départ ou pendant la visite.

### **Mesures barrières à respecter :**

- Le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les enseignants, les adultes accompagnateurs et les élèves à partir de 6 ans ou du CP. Le masque doit couvrir la bouche et les narines.
- La désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique est obligatoire pour les enfants, les enseignants et les parents accompagnateurs ; elle s'effectue au début et tout au long de la visite sous le contrôle du médiateur.
- En revanche, le groupe doit être tenu à une distance minimale d'un mètre des visiteurs évoluant dans le site en même temps, ainsi que de tous les agents du site, y compris les médiateurs et l'équipe encadrante.
- Nous demandons à tous les participants de renoncer à la visite en cas de fièvre (38°), en cas de symptômes évoquant la COVID-19 chez le participant et dans sa famille. De même, les participants ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans notre établissement. Ils en informent alors leur professeur ou le directeur et l'équipe encadrante de la visite.
- Les personnels et accompagnateurs doivent s'appliquer les mêmes règles.

### **Organisation pratique**

- Les sacs à dos et cartables sont interdits dans les bâtiments. Les enfants pourront les déposer à l'entrée de ceux-ci. Les adultes accompagnants doivent conserver avec eux leurs effets personnels.
- Aucun pique-nique n'est autorisé sur les sites

### **Protocole Après la visite**

En cas de participants testés positif à la COVID-19 durant les 7 jours suivant la visite de l'observatoire, la structure s'engage à prévenir l'observatoire, et réciproquement.

### **Sources :**

<https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467>

<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/tourisme/developpement/reassurance-sanitaire-visite-guidee.pdf>

[https://www.fngic.fr/sites/default/files/fiche\\_preconisations\\_de\\_securite\\_sanitaire\\_guides-conferenciers\\_juin2020.pdf](https://www.fngic.fr/sites/default/files/fiche_preconisations_de_securite_sanitaire_guides-conferenciers_juin2020.pdf)

<https://www.art-grandest.fr/wp-content/uploads/sites/16/2020/06/fiche-pratique-crise-sanitaire-guide-conferencier.pdf>

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Covid-19-l-impact-des-mesures-sanitaires-sur-le-monde-de-la-culture/Recommandations-sanitaires-pour-la-reprise-d-activite>

Observatoire de la Côte d'Azur – 96, boulevard de l'Observatoire - CS 34229 - F06304 Nice Cedex 4

www.oca.eu - @ObsCoteAzur



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou  
en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres ne  
peut pas être respectée



Respecter une distance  
d'au moins deux mètres avec les  
autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent  
possible, au minimum quelques  
minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

CW-3034-001201 - 7 février 2021



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000  
(appel gratuit)